

DIAGNOSTIC VISUEL DE L'ARBRE ET ÉVALUATION DES RISQUES

ACQUÉRIR UNE DÉMARCHE
MÉTHODOLOGIQUE PRÉCISE
DANS LES DIFFÉRENTES
ÉTAPES QUI CONDUISENT À
ÉLABORER UN DIAGNOSTIC
DE DANGÉROSITÉ

NOUVEAU
MODULE

DATES DE LA FORMATION

> 29 et 30 septembre 2027

PRIX DE LA FORMATION

> 520 € net (pour les deux jours)

Forfait global*

> 642 € net (pour les deux jours)

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07
formation@domaine-chaumont.fr

L'objectif principal de cette formation est d'être capable de réaliser une inspection visuelle d'un arbre (tronc, branches, système racinaire) et de formuler un diagnostic argumenté incluant une évaluation des risques (maladies, défauts mécaniques, environnement) et des propositions d'actions adaptées (surveillance, entretien, abattage, sécurisation).

Cette formation intéresse des personnes ayant des profils divers (réfèrent arbre, gestionnaire d'espace verts dans le secteur public ou privé).

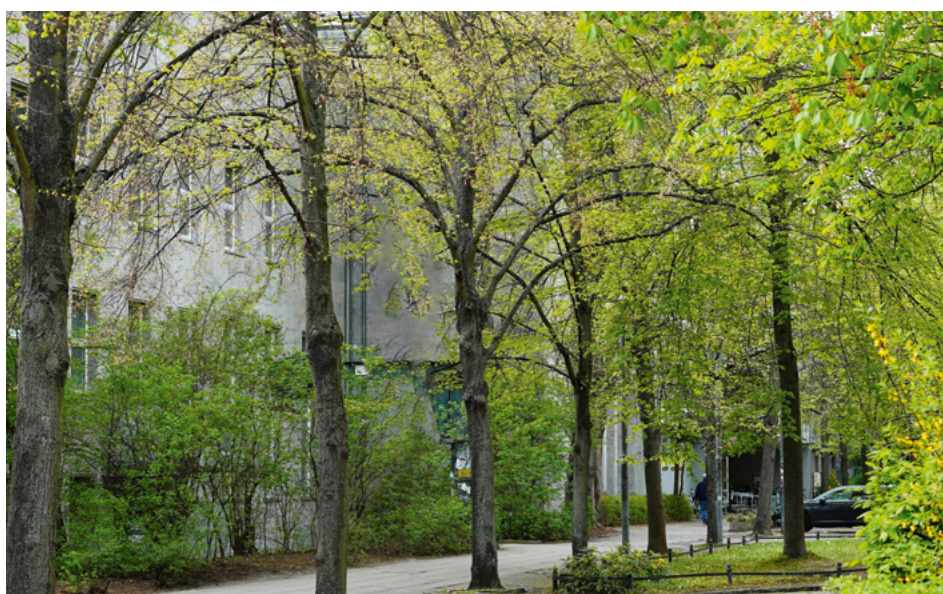
À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Comprendre les principes du diagnostic visuel des arbres.
- > Identifier les principaux défauts mécaniques, physiologiques et sanitaires.
- > Reconnaître les principaux symptômes et signes de défaillance.
- > Évaluer le niveau de risque présenté par un arbre et déterminer les mesures de gestion adaptées.
- > Rédiger une fiche de diagnostic argumentée.

INTERVENANT

Yannick ANDRES

Gestionnaire des arbres de la ville de Nancy depuis 2002. Il réalise le recensement du patrimoine ainsi que les diagnostics biomécanique et sanitaire. Il est très attaché à la mise en place de document de gestion du patrimoine et à la prise en compte du végétal dans les nouveaux aménagements et les requalifications tel que l'ANRU. Il intervient également dans la formation des agents territoriaux, des conseillers de l'ONF et auprès d'écoles d'horticultures et de paysage sur des thèmes touchant à l'arbre et à sa gestion en milieu urbain.



DIAGNOSTIC VISUEL DE L'ARBRE ET ÉVALUATION DES RISQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

29 SEPTEMBRE

Les fondamentaux du diagnostic visuel

MATIN

Comprendre l'arbre *(salle)*

- > Comprendre le fonctionnement biologique de l'arbre.
- > Identifier les facteurs influençant sa stabilité.

Les défauts observables *(salle et terrain)*

Identifier les principaux défauts structurels (inclinaison, cavités, fentes, bois mort, décollement racinaire, champignons lignivores, blessures, défauts de charpente, etc.)

APRÈS-MIDI

Identifier les indicateurs *(Atelier collectif)*

- > Symptômes physiologiques et mécaniques
- > Dépérissement
- > Parasites
- > Ravageurs
- > Champignons
- > Contraintes environnementales

Méthode de diagnostic visuel *(salle et terrain)*

- > Préparation de l'inspection
- > Observation globale
- > Analyse détaillée
- > Hiérarchisation des défauts
- > Limites du diagnostic visuel
- > Quand prescrire des investigations complémentaires, et avec quels outils ?

30 SEPTEMBRE

Évaluation des risques et mise en pratique

MATIN

Principes de l'évaluation du risque *(salle)*

- > Comprendre les notions de risque (danger, cible, probabilité de rupture, conséquences, acceptabilité du risque, fréquence d'occupation de l'espace, etc.).
- > Présentation des principales méthodes utilisées.

Méthodologie d'évaluation : études de cas *(salle et terrain)*

- > Collecte des informations
- > Cotation
- > Priorisation
- > Choix des mesures correctives
- > Suivi des arbres

APRÈS-MIDI

Diagnostic de terrain *(mise en situation et par petits groupes)*

- > Observation des arbres
- > Description des défauts
- > Analyse sanitaire et mécanique
- > Évaluation du risque
- > Proposition de gestion

Restitution collective de résolution des problématiques rencontrées.

Rédiger un rapport de diagnostic *(atelier collectif)*

- > Présentation des observations
 - > Justification technique
 - > Préconisations
 - > Priorisation des interventions
 - > Communication avec le client ou la collectivité
- Présentation orale des conclusions à l'ensemble des stagiaires.
- Bilan et synthèse de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après. À l'issue du stage, une attestation est délivrée.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Élagueurs, techniciens espaces verts, agents de collectivités, gestionnaires de patrimoine arboré, paysagistes, arboristes débutants ou souhaitant renforcer leurs compétences.

